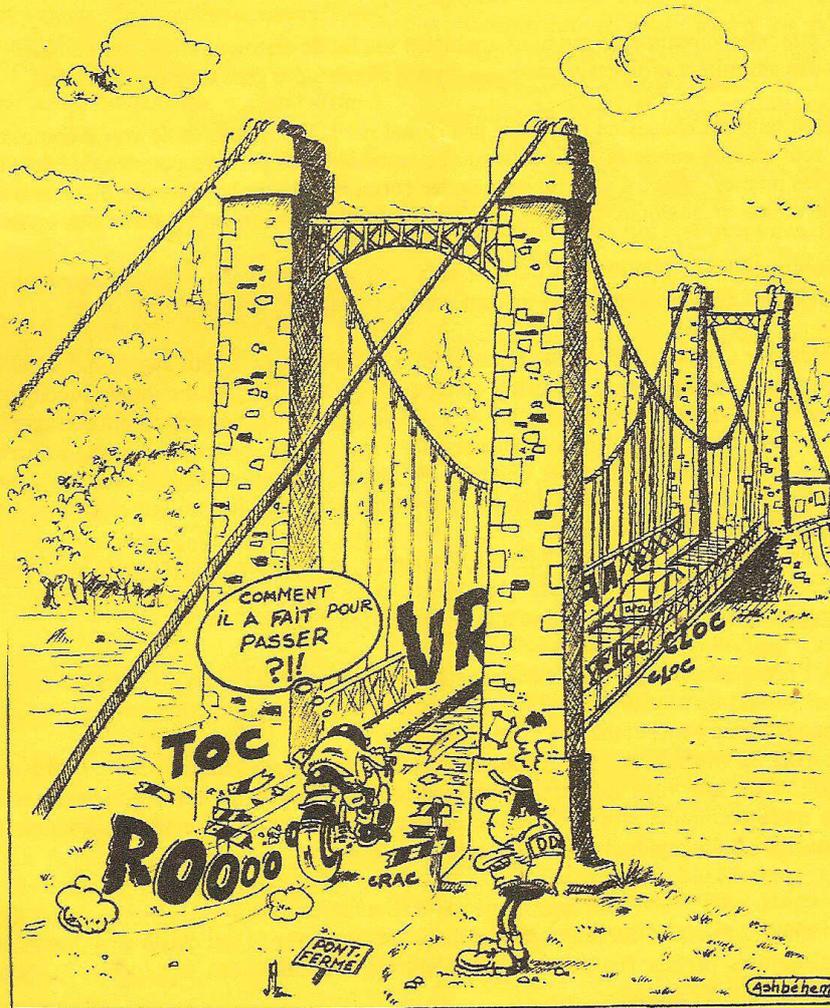


Du côté de Floirac

Bulletin d'informations très locales
N°21 - Avril 2 000



Paroles du Maire

Si le bénévolat s'en va...

La participation est un sujet que j'ai déjà abordé dans de précédentes colonnes : participation à la vie publique, base de la démocratie et du développement, surtout dans une petite commune comme la nôtre, à l'heure où l'intercommunalité se met tout doucement en place.

Cette intercommunalité qui nous apportera son lot de restructuration, mais aussi, nous assimilera progressivement, en faisant de nous des gens du Pays de Martel.

Pourtant, les choses ne marchent pas si mal. Nos 20 kilomètres de voirie communale classée sont chaque année re-liftés à la source point-à-temps par une poignée de bénévoles, souvent les mêmes ; grâce à eux, on peut rouler correctement sur les chemins du causse et de la vallée même si quelques saignées, un peu profondes, malmènent parfois nos rutilantes voitures.

Rassurez-vous, bientôt tout cela ne sera plus qu'un souvenir : l'intercommunalité se chargera de tout et moult entreprises effectueront le travail... à nos frais, sans doute.

Même le Comité des Fêtes ne réussit plus à se renouveler. Il faut avouer que c'est bien commode quand quelques courageux s'y collent... : Faire griller des moutons, s'occuper des orchestres, tenir les stands et la buvette, tirer le feu d'artifice ne rapportent que quelques sourires à ceux qui s'en chargent et encore... Et puis le reste, fleurir le village, animer les expositions d'été, débroussailler les chemins du causse, les berges de la Dordogne, tenir la bibliothèque : tout un ensemble de petites choses qui semblent insignifiantes et dont on ne perçoit l'intérêt qu'à leur disparition.

Comme peut-être un jour le Marché, l'Auberge, le Train, la Poste et enfin la Mairie !

Alors faut-il baisser les bras et s'abandonner corps et âme à l'Intercommunalité, cette mariée que l'on nous promet si belle !

A l'heure ou un léger frémissement se fait sentir avec des maisons qui s'ouvrent, des naissances venues ou à venir, un village qui s'embellit ça et là, nos petites entreprises qui se maintiennent contre vents et marées : l'espoir est là.

Espoir de voir nos centenaires arpenter de longues années encore les rues du village, mais aussi, espoir que vous apportiez votre modeste contribution à l'animation, en un mot, à la vie de notre commune afin que Floirac et son cirque, conservent encore longtemps leur place dans notre belle région du Haut-Quercy

Tout cela se mérite. Réfléchissez bien.

N'oubliez pas qu'il est toujours plus facile de conserver ce qui existe déjà, même si ce n'est pas toujours parfait, (tel ce modeste « bulletin d'informations très locales »), que de reconstruire ce qui n'est plus.

Alors, chers administrés, secouez vous, bougez, participez, vivez.

Frédéric Bonnet-Madin



Les Nouvelles de la mairie

1) Décisions du Conseil Municipal

Au cours des trois réunions du Conseil qui ont été tenues depuis la parution du bulletin précédent, le Conseil a transféré un certain nombre de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Martel, à savoir :

- la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés
- l'entretien et les travaux d'aménagement des rues et places du village ainsi que de la voirie communale devenue d'intérêt communautaire.

L'entretien et l'aménagement des chemins ruraux, qui représentent plus de la moitié de la voirie de la commune, restent du ressort exclusif de la commune.

- la modification des statuts de la Communauté de Communes pour confier à celle-ci la réalisation et le financement de l'opération "Illumination des sites et monuments" qui prévoit la mise en place de projecteurs pour l'illumination de l'église et de la tour pour un investissement de 100 000 F. Seul le fonctionnement sera à la charge de la commune à un tarif préférentiel d'EDF.

D'autre part le Conseil a décidé de prendre la D.D.E. comme assistant pour la Maîtrise d'ouvrage du projet d'assainissement du bourg.

Enfin le Conseil s'est porté acquéreur de la parcelle de terrain appartenant à la SNCF et sise à la barrière, en face de l'ancien café de la gare.

2) Floirac sur Internet

Avec la mise en place d'un nouvel ensemble informatique doté d'un modem, la mairie dispose aujourd'hui d'un matériel performant pour ses travaux administratifs courants. Elle a acquis du même coup la capacité d'utiliser Internet, le moyen de communication de l'avenir, aujourd'hui en plein essor.

Ainsi la mairie peut aisément :

- Récupérer tous les renseignements d'ordre administratif auprès de leur source (Ministère de l'intérieur, des Finances, de l'Agriculture...)
- Faciliter les démarches de ses administrés auprès des services de la Préfecture ou du Conseil général dès lors qu'ils seront tous opérationnels,
- Economiser l'argent des contribuables en limitant l'achat de codes et de publications trop souvent caduques après quelques mois.

Par ce moyen il est possible de communiquer partout dans le monde pour le prix d'une communication téléphonique locale.

Disposant d'un site et d'une adresse électronique, Floirac est dans les toutes premières mairies du département et la seule commune du canton à disposer des techniques modernes de communication.

Voici nos coordonnées sur le Net (E.Mail) :

- Notre adresse où vous pouvez à tout moment nous adresser un courrier, une demande de renseignements : mairie.floirac.lot@wanadoo.fr
- Notre site consacré à la présentation de notre village (situation, renseignements utiles, commerces, artisanat, recettes de cuisine, derniers numéros du bulletin...)

<http://perso.wanadoo.fr/floirac>

3) Recensement de la population 1999 (suite)

Dans notre précédent article d'octobre 1999 nous avons fait remarquer, à la lecture des premiers résultats qui nous étaient parvenus de l'I.N.S.E., que notre population, qui avait atteint en 1990 son niveau le plus bas depuis son premier recensement, en 1801, avait amorcé un redressement qui la ramenait à sa situation en 1982.

Le tableau ci-contre, réalisé à partir de nouvelles informations qui nous sont parvenues récemment, permet de situer notre évolution au sein de la population de notre département, de l'arrondissement de Gourdon, siège de notre sous-préfecture, du canton de Martel auquel nous sommes rattachées et de chaque commune de notre canton.

	POPULATION DE 1999		POPULATION DE 1990		EVOLUTION EN % DE LA POPULATION	
	* totale	municipale	* totale	municipale	* totale	municipale
Dép ¹ du LOT	167 291	160 124	160 530	155 747	+ 4.21%	+ 2.81%
Arrond ² de GOURDON	41 978	40 215	39 448	38 053	+ 6.41%	+ 5.68%
Canton de MARTEL	4 853	4 721	4 583	4 494	+ 5.89%	+ 5.05%
Com. de Baladou	332	323	297	295	+11.78%	+ 9.49%
Com. de Cazillac	350	345	328	326	+ 6.70%	+ 5.83%
Com. de Cressenssac	584	570	576	570	+ 1.38%	+ 0.00%
Com. de Creysse	261	257	231	227	+12.98%	+ 13.21%
Com. de Cuzance	379	372	377	375	+ 0.53%	- 0.80%
Com. de FLOIRAC	291	277	252	242	+15.47%	+ 14.46%
Com. de Martel	1 529	1 467	1 515	1 462	+ 0.92%	+ 0.34%
Com. de Montvalent	268	267	236	233	+13.55%	+ 14.59%
Com. de Saint-Denis	372	362	328	324	+13.41%	+ 11.73%
Com. de Sarrazac	487	481	443	440	+ 9.32%	+ 9.32%

* population totale : population + militaires + S.D.F. rattachés administrativement à la commune + étudiants recensés dans une autre commune et ayant déclaré une résidence à Floirac + personnes vivant dans une collectivité d'une autre commune mais ayant leur résidence personnelle à Floirac (exemple : maisons de retraite).

Nous pouvons ainsi constater que la croissance de notre population nous place dans le peloton de tête des communes du canton, de l'arrondissement et du département du Lot.

J.P. Biberson



Si le Pont m'était conté.



5

Il était une fois, un pont ; un pont de bois, de fer, de câbles et de pierre qui traversait la Dordogne, à deux pas d'un village riche d'histoire et d'espoir. Sa construction fit quelques remous sans doute, le passeur ne trouvant plus pitance et sa « nouveauté » affolant un tantinet l'autochtone. Mais il s'imposa dans les habitudes et le paysage, entre château et gravières, au détour du chemin, enjambant allègrement et sans arche les remous et les îlets dans les brumes hivernales ou les clairs matin d'été.

Adieu sabots ; vive les départs au marché à dos d'âne, ou en charrette, les poules passant la tête par l'ouverture des paniers en gloussant au chant des coqs, les cèpes et les girolles coincés entre les carottes, les aubergines, les aulx et les oignons, distillant leurs parfums en hommage au soleil et à la nature. - Dureté de vie mais bonheur de vivre.

Arrivée des congés payés et de sa cohorte d'envahisseurs tout bizarres avec leurs sacs à dos, leurs chants, leurs habitudes bien étranges et leur étonnement si drôle devant nos vies réglées par le clocher, l'angélus, l'arôme grisant du foin frais fauché et de la paille sèche ou les causettes interminables dans le cantou entre verre de vin coupé d'eau de la Margotou et châtaignes grillées.

Guerre, angoisse. Les gens se font discrets, lorgnant, de leurs abris, de possibles allées et venues d'étrangers peu sympathiques, au grand dam de notre rivière, qui, d'aventure n'a plus nom « Espérance ». Tu t'entoures de brume et te fais humble.

Liberté retrouvée dans un monde nouveau. Plus d'âne, chevaux, coqs prétentieux et joyeux chahuts dans les paniers des paysannes, mais tracteurs fumeux et pétaradant du lever du jour au soir des infos télé, autos prétentieuses, noires et chromées puis bleues, roses, jaunes citron, tenant le haut du pavé en bois du pont Miret. Avec le temps, tu n'es plus qu'un pont banal, faisant le gros dos sous le poids de véhicules sans grâce, de vélos de parade et de tracteurs aux remorques devenues trop lourdes pour toi. Absorbé dans l'indifférence générale, tu décides de vieillir, branlant du pilier et sursautant des traverses.

Miracle. En ce temps qui se cherche, se contemple et se repaît d'assurances, on vient te regarder et s'enquérir de ton état. « Enfin », te dis-tu... Attention, prudence : deux mots s'imposent en ce deuxième millénaire vagissant : rentabilité, sécurité !

Faut-il achever, rénover, colmater notre pont suspendu ? Faut-il rabattre son caquet à ce vestige d'un autre âge qui ne sert qu'à rendre plus décente la vie d'une poignée de villageois ?

Goutte de désespoir dans une mer d'indifférence, poussière sur la veste de quelques technocrates perdus dans leurs graphiques hermétiques entre ordinateurs méga-réglés et dossiers mal ficelés, voilà ce que sommes, toi et ceux que tu sers.

Ton avenir est bien sombre, pont Miret ! Le nôtre aussi... pourtant nos anciens avaient contribué de leurs deniers au commencement de cet ouvrage, pour qu'il dure, nous serve et serve encore aux enfants de nos enfants. Un caprice d'on ne sait qui, et tout s'efface !...

Faudra-t-il faire des barrages et des sittings ne perturbant que nous, séquestrer nos édiles, embarqués dans la même galère, amener les médias qui ont d'autres chats à fouetter que notre vie quotidienne, les enfants dans les cars scolaires dès potron-minet, les aides de vie, les ambulances en souffrance et les terres arables disséminées, au gré des héritages et des achats, de part et d'autre d'une rivière ? Qui sommes nous, pour oser souhaiter ton rajeunissement et ta pérennité : un grain de sable juste capable d'attirer le touriste, de faire des rillettes sans listéria, des foies gras extra, des agneaux labellisés et des noix sans tares ni taches ? Futilité, bagatelle, clament les affolés de l'ordre et des analyses agro-alimentaires, les étriqués des dossiers, les empâtés du sandwich-coca, les empêcheurs de vivre autrement qu'eux, les sinistres à œillères entre quatre murs, les inutiles au cerveau pollué qui n'ont pas compris que nous quitterons nos villages et prendrons leur place si la vie n'est plus possible dans nos trous perdus. Comment subsisteront-ils alors ? D'où viendront le pain et le jambon blanc découenné de leurs sandwiches, le lait des yoghourts, les fraises et les haricots verts de leurs régimes hypocaloriques ?

Quand pourrais-je finir ce conte sans queue ni tête et entendre le tambour municipal annoncer dans tout Floirac ta réparation au lieu de ta destruction, pour de nouveaux bons et fidèles services entre rive droite et rive gauche, ô, pont Miret, édifice indispensable à notre quotidien ?

janine baurès

Nouvelles des Associations

Le Comité des Fêtes en sommeil...

Le comité, malgré l'assemblée générale extraordinaire organisée le 20 février, n'a pas trouvé de nouveaux responsables. Pourtant nous avons formé pendant de nombreuses années une équipe soudée et joyeuse dans un comité des fêtes qui marchait très bien, n'hésitant pas à organiser de nouvelles manifestations (le carnaval et les feux de la Saint-Jean étaient de grands succès !). Mais voilà ! Pas de relève, toujours les mêmes sur le pont. Il nous manque de jeunes enthousiasmes, un nouvel élan. Alors la lassitude est arrivée et nous le regrettons vivement. Nous avons donc pris la décision tous ensemble de mettre le comité en sommeil : un bureau reste en place pour gérer les fonds et pour être prêt à passer le relais à de nouvelles bonnes volontés. Nous ne voulons certainement pas la mort du comité, nous consacrerons donc cette année à chercher des solutions, en continuant à nous réunir de temps en temps et en organisant le Noël des enfants. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées, des envies de responsabilités.

Merci à tous de nous avoir aidé et soutenu pendant toutes ces années et nous espérons à très bientôt.

Zaza pour le comité

A.A.S.F.

L'Association pour l'Animation et la Sauvegarde de Floirac a tenu une réunion le 13 février 2000 et a défini ses prochaines actions après un bilan de la trésorière, Mme S. Chollet.

Débroussaillages :

Celui du 27 février, qui a réuni une bonne vingtaine de volontaires très efficaces, a permis de nettoyer dans la matinée le beau chemin de Rul au Causse et la portion de GR allant de Rul à Caillon, puis, dans l'après-midi, une section très embroussaillée et maintenant fort belle à voir, à Veyrazet.

Le prochain débroussaillage est fixé au 30 avril 2000 pour le chemin situé en face de chez Eischenberger. L'A.A.S.F. invite de nouveaux bénévoles à rallier ceux qui donnent déjà beaucoup de leur temps pour le bien de la commune. Le pique-nique offert par l'Association est très convivial et le travail est d'autant moins dur que nous sommes plus nombreux...

Panneaux :

Le panneau d'affichage prévu au pied de la tour est en cours d'achèvement.

(Réalisation Charles Biberson et Francis Daubet)

Exposition d'été à la chapelle :

Le thème choisi : "Créateurs de Floirac" devrait nous permettre d'exposer les œuvres de tous ceux qui le voudront, en peinture, dessins, photos d'art, broderies, vitraux, pierre taillée et autres...

Faites-nous signe si vous êtes intéressés pour exposer ou pour organiser l'expo...

Projet de voyage à Bordeaux en Mai (étude)

Elaboration d'une plaquette sur Floirac et signalisation des chemins. Ces deux projets sont également à l'étude.

Foire aux disques et aux livres :

Maintenue au dernier dimanche de septembre, au Cantou. Responsables : C. Biberson, J. Baurès et P. Laurière de St Céré (Assoc. Majorelle).

Concerts d'été dans l'église :

Deux propositions nous sont parvenues et restent à confirmer

Bibliothèque :

En plus des abonnements à *Géo*, à *"J'aime lire"*, à *"Science et vie junior"* et à *"Science et vie"*, la bibliothécaire demande deux autres abonnements, par l'Association, à des mensuels type *"Terre Sauvage"*. La demande est acceptée.

Livres de M. Carrière :

Ils sont disponibles chez la trésorière, S. Chollet, ou chez la présidente, A.M. Daubet au prix de 175 F l'un.

Cartes de l'A.A.S.F. chez les mêmes ou à la bibliothèque. **Adhérez à l'A.A.S.F. !**

LA SECONDE GUERRE MONDIALE 1939-1945

L'invasion brutale de la Pologne, le 1^{er} septembre 1939 à 4 heures 45, entraîne automatiquement, par le jeu des alliances, la France et l'Angleterre dans la seconde guerre mondiale. La France, qui se souvient des 1 300 000 morts du conflit précédent, entre dans la guerre à reculons.

L'armée française, commandée par le général Gamelin, est pratiquement celle de 1918 dans son organisation et ses procédés de combat. Elle n'a pas assimilé les conséquences du progrès technique malgré les avertissements qui ne lui ont pas manqué⁽¹⁾.

L'armée allemande, par contre, a tiré parti de sa défaite de 1918 : elle a mis sur pied une force blindée et mécanisée rapide et puissante, appuyée par une aviation d'assaut.

Jusqu'au 9 mai 1940, l'armée française hiberne. C'est la "*drôle de guerre*" : le soldat, désœuvré, s'ennuie et son moral s'en ressent. De son côté, l'armée allemande écrase tranquillement les forces polonaises avec, "in fine", le concours de l'armée soviétique, puis se regroupe et se réorganise sur le front ouest, face aux armées alliées.

Soudain, le 10 mai, un orage d'acier s'abat sur la rive gauche de la Meuse, entre Dinant et Sedan. Les allemands percent le front en trois points. Par ces brèches s'engouffrent 7 divisions blindées qui s'étaient infiltrées discrètement à travers les Ardennes. Les blindés allemands, appuyés au plus près par leur aviation d'assaut, les célèbres et redoutables stukas, foncent plein ouest sans se soucier de leurs arrières.

L'armée belge, l'essentiel de l'armée britannique et nos unités mobiles, imprudemment envoyées au secours de la Belgique, sont coupées du gros des forces françaises et se replient sur Dunkerque pour tenter d'échapper à la destruction ou à la captivité. En 9 jours, du 24 mai au 3 juin, 338 226 hommes sont évacués, dont la totalité du corps expéditionnaire britannique et 123 095 français. Tout le matériel est abandonné sur place après avoir été détruit. Quarante mille français ne pourront être évacués et seront faits prisonniers. De son côté, la Belgique a cessé le combat le 28 mai.

Plus au sud, le gros de l'armée française, aux ordres du général Weygand qui vient de remplacer Gamelin, s'organise en hérissons le long de l'Aisne et de la Somme où nos soldats vont se battre avec courage du 5 au 15 juin. Mais, débordés par les blindés allemands du général Guderian, les unités françaises doivent se replier sur la Seine puis sur la Loire, épuisées, éparses, incapables de réagir de manière coordonnée. C'est dans ces conditions que, le 17 juin à 12h30, nos soldats entendent le fameux et funeste message radio du maréchal Pétain disant : "C'est le coeur serré que je vous dis qu'il faut cesser le combat". L'effet de ces paroles est catastrophique. Tandis que certaines rares unités continuent le combat en attendant la signature effective de l'armistice, d'autres, les plus nombreuses, se désagrègent : les soldats déposent les armes sans hésitation à l'approche du premier allemand et attendent calmement leur capture qu'ils espèrent brève.

Or l'armistice ne prendra effet que le 25 juin à 1 heure 35 du matin.

L'appel à la résistance lancé sur les ondes de la BBC depuis Londres par un certain général de Gaulle passera malheureusement inaperçu de la majorité des combattants. Au total 1 500 000 hommes gagnent les stalags allemands. La majorité pense pouvoir retrouver ses foyers à bref délai. Peu tenteront de s'évader en profitant de la confusion créée dans l'organisation allemande par cet afflux inattendu de prisonniers.

Certains ne rentreront jamais. Tel a été le cas d'un de nos concitoyens :

1941 - **Mauret Jean**, 32 ans, soldat au 52^e groupe de Reconnaissance d'Infanterie, dénommé Jean Zacharie. Décédé le 15 novembre 1941 à Dortmund (Allemagne).

¹ "Vers l'armée de métier". Ch. De Gaulle. Berger-Levrault-1934

Les combats de la Résistance puis de la Libération ont, semble-t-il, épargné Floirac puisqu'aucun nom ne figure au registre des décès de la commune pendant cette période.

LA GUERRE D'INDOCHINE 1952-1954

Edmond Chassaing clôt la liste des floiracois morts sous l'uniforme. Son avis de décès se présente ainsi :

1955 - Chassaing Edmond, soldat de 1^{ère} classe au Régiment Colonial de Chasseurs de Chars. Décédé le 20.02.1955 à l'hôpital complémentaire d'armée "Alain Limouzin" à Fribourg (Allemagne) des suites de blessure de guerre. Mort pour la France.

1955 : la France vient à peine de se débarrasser du fardeau d'une guerre lointaine et coûteuse, la guerre d'Indochine (27 juillet 1954) qu'elle se trouve engagée, le 1^{er} novembre 1954, dans un nouveau conflit que les gouvernements successifs, jusqu'en 1999, qualifieront d' "opérations de maintien de l'ordre" et que l'opinion appellera très vite "guerre d'Algérie". Il était difficile dans ces conditions de déterminer dans quel contexte Edmond Chassaing avait été blessé.

La clef de l'énigme nous a heureusement été fournie par sa nièce, madame Chantal Lyautey : Edmond Chassaing a rejoint l'Indochine en tant qu'engagé volontaire en avril 1952. La France s'y trouve confrontée depuis 6 ans déjà à une guérilla nationaliste et communiste - le Viêt-minh - animée par un homme devenu légendaire, Hô Chi Minh.

Depuis que la Chine continentale est devenue communiste, en 1949, le Viêt-minh dispose en Chine du sud de bases arrières intouchables où ses forces peuvent se refaire entre deux campagnes et s'équiper de matériels modernes. Grâce aux chinois, le Viêt-minh commence à disposer en 1952 de plusieurs divisions régulières, classiques, bien équipées.

Le corps expéditionnaire français a subi de cuisants revers en 1950 et le gouvernement a dû envoyer en Indochine le général de Lattre de Tassigny, muni de l'ensemble des pouvoirs civils et militaires. De Lattre rétablit la situation et rend confiance aux troupes mais a disparu rongé par la maladie et la perte de son fils unique, Bernard, tué au combat. Ses successeurs seront dans l'incapacité de poursuivre son oeuvre car, en France, ministères et ministres se succèdent à une cadence telle qu'aucun engagement politique ou militaire n'est respecté. Aussi la situation va-t-elle de nouveau se dégrader tandis que les forces du Viêt-minh gagnent sans cesse en puissance : il dispose au Tonkin de 5 divisions d'infanterie et 1 division lourde ⁽¹⁾. 5 000 villages du Tonkin sur 7 000 sont déjà sous le contrôle du Viêt-minh ⁽²⁾.

En octobre 1952, le général Salan, qui a succédé à de Lattre, arrête une puissante offensive viêt-minh en improvisant à Nasan, à 150 km à l'ouest d'Hanoï, un camp retranché soutenu par l'aviation.

Son successeur, le général Navarre, veut protéger le Laos, menacé directement par une nouvelle offensive viêt-minh, et interdire à l'adversaire d'utiliser la vallée du Mékong pour ravitailler la guérilla du sud indochinois. C'est pourquoi, le 20 novembre 1953, un premier bataillon parachutiste atterrit dans la cuvette de Dien Bien Phu, point clef de la région. La garnison y est portée progressivement à 12 bataillons : Navarre souhaite y attirer le corps de bataille viêt-minh et le battre en terrain libre.

Or, le 18 février 1954, à Berlin, les occidentaux et la Russie décident d'une conférence à Genève, à laquelle participerait également la Chine et tous les états concernés, conférence consacrée au rétablissement de la paix en Indochine. La réunion inaugurale est fixée au 26 avril. Le Viêt-minh décide alors, pour "anéantir la volonté de lutte du peuple français" ⁽³⁾ d'écraser le réduit de Dien Bien Phu, quel qu'en soit le prix et en y concentrant la quasi totalité de son corps de bataille.

¹ Nous étions à Dien Bien Phu. Jean Pouget - Presses de la Cité - 1964

² La guerre révolutionnaire. Général Beaufre - Fayard - 1972

³ Directive du haut commandement viêt-minh . Jean Pouget - Ouvrage cité

Le 13 mars 1954 à 17 heures, le général Giap, commandant l'armée viêt-minh, lance ses troupes à l'assaut de Dien Bien Phu. La bataille va durer 57 jours. Le 7 mai 1954, le réduit, submergé par les vagues d'assaut successives, n'existe plus.

Les pertes viêt-minh sont estimées à 25 000 hommes tués et blessés, les nôtres à 5 500 tués et blessés et 10 500 prisonniers. S'il ne s'agit que d'un échec local, -nos pertes ne représentent que 6% de la totalité des effectifs des forces françaises et des états associés réunis -, l'impact sur l'opinion internationale et française est tel que l'objectif psychologique du Viêt-minh est atteint.

"Le 8 mai, la Conférence de Genève tient sa première séance sur la question indochinoise. M. Pham Van Tong, chef de la délégation de la République démocratique du Viet-Nam, a pris ensuite la parole" ⁽¹⁾

Le Viêt-minh n'en poursuit pas moins son avantage : partout ses forces attaquent, mais sans réel succès. C'est dans ses conditions qu'Edmond Chassaing est blessé et fait prisonnier.

Pressé d'en finir avec cette guerre et soutenu par l'opinion publique, M. Mendès-France, chef du gouvernement, signe les conditions d'un armistice le 20 juillet, puis un accord qui coupe le Viêt-Nam en deux. Le 17 juin, le Viêt-minh libère 138 premiers prisonniers. Les 14 et 15 juillet, un second contingent de français, blessés et malades, sont libérés. "Tous sont dans un état général très bas et dans un état sanitaire mauvais. Très forte mortalité". ⁽²⁾ Edmond Chassaing, quant à lui, restera 27 jours prisonnier du Viêt-minh. Rentré en France, il rejoint sa nouvelle affectation en Allemagne où il meurt des suites de sa blessure contractée en Indochine.

Ainsi se termine la liste des floiracois établie par Michel Carrière essentiellement à partir des registres d'état civil de la commune.

D'autres noms sont encore inscrits dans la pierre de notre monument aux morts des guerre de 1914-1918 et suivantes. Ils appartiennent à nos familles mais leurs décès ne figurent pas sur les registres communaux, pour des raisons administratives.

Ces hommes ne doivent pas être oubliés. Ils feront, nous l'espérons, l'objet d'un prochain article, le temps d'entreprendre les recherches historiques nécessaires avec si possible l'aide de leurs familles auxquelles nous faisons appel. Il s'agit de :

<i>Arlie Louis</i>	<i>guerre de 14-18</i>
<i>Delbos Louis</i>	"
<i>Escudier Albert</i>	"
<i>Laborie André</i>	"
<i>Lacassagne Augustin</i>	"
<i>Salamagne Philippe</i>	"

<i>Le Houelleur Jean</i>	<i>1944</i>
<i>Couffy Pierre</i>	<i>1946</i>

Jean-Pierre Biberson

¹ Radio viêt-minh "La voix du Viêt-Nam" du samedi 9 mai 1954. Cité par Jean Pouget – ouvrage déjà cité

² Extrait du Télégramme officiel envoyé au CICR à Genève le 17 juillet 1954 par M. de Reynier, délégué du comité international de la Croix Rouge. Cité par Roger Bruge dans "les hommes de Dien Bien Phu". Ed. Perrin 1999

La Page de Chantal

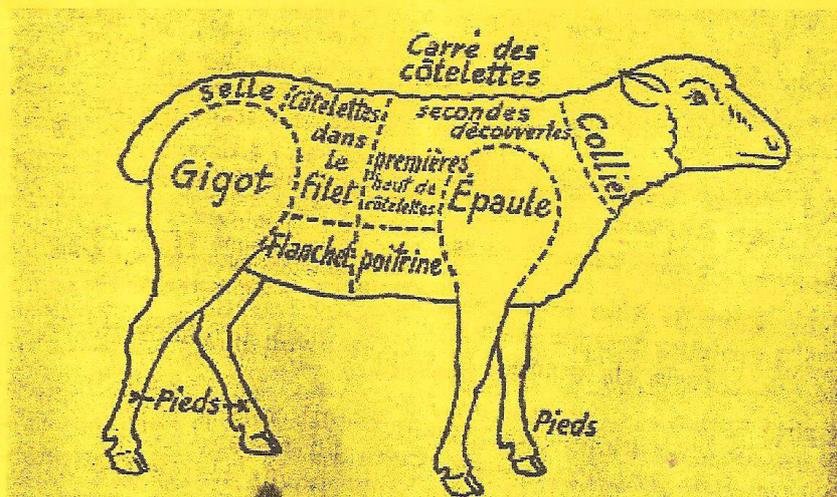


L'agneau, pour Pâques, un mets de choix...

Chaque printemps, chrétiens, juifs et musulmans nous content la même histoire sainte : le sacrifice d'un agneau a scellé l'alliance éternelle entre Dieu et les hommes, le jour de Pâques ou de Pessah ou de l'Aïd el Hoda, selon la foi de chacun.

Le mouton gras à l'odeur suiffée s'est effacé de nos tables occidentales et nous pouvons à présent goûter toute l'année la finesse de l'agneau.

Selon l'âge de la bête, un gigot peut peser de 1,2 kg, ce qui suffit amplement pour 4 personnes, à 4 kg pour douze-quinze gourmands. Entier ou raccourci, un bon gigot se choisit court et rond avec la chair rosée, de la graisse blanche en couche mince et le manche fin. Mais l'agneau ne se résume pas au seul gigot, plat traditionnel souvent servi avec des flageolets et des haricots verts ! Désossées ou non, les épaules se préparent de la même façon que les gigots. Les côtes premières, secondes ou découvertes, sont délicieuses sautées ou grillées. Dans la cuisson lente figurent les morceaux d'agneau destinés aux plats mijotés ou aux navarins : poitrine, épaule découpée, haut des côtes et collier ou collet.



Le navarin, un symbole printanier

Ce ragoût d'agneau doit son nom au navet qui, à l'origine, entrait toujours dans la recette. En toute saison, on faisait mijoter la viande morcelée avec des pommes de terre et d'autres légumes. De nos jours, le navarin est plus souvent "printanier" et se prépare avec un bouquet de légumes primeurs : petits pois, pois gourmands, navets, carottes, haricots verts oignons grelots, fèves, pommes de terre nouvelles...

Aujourd'hui, je vous propose un navarin original, facile et peu onéreux. Il peut être préparé la veille et réchauffé juste avant de servir.

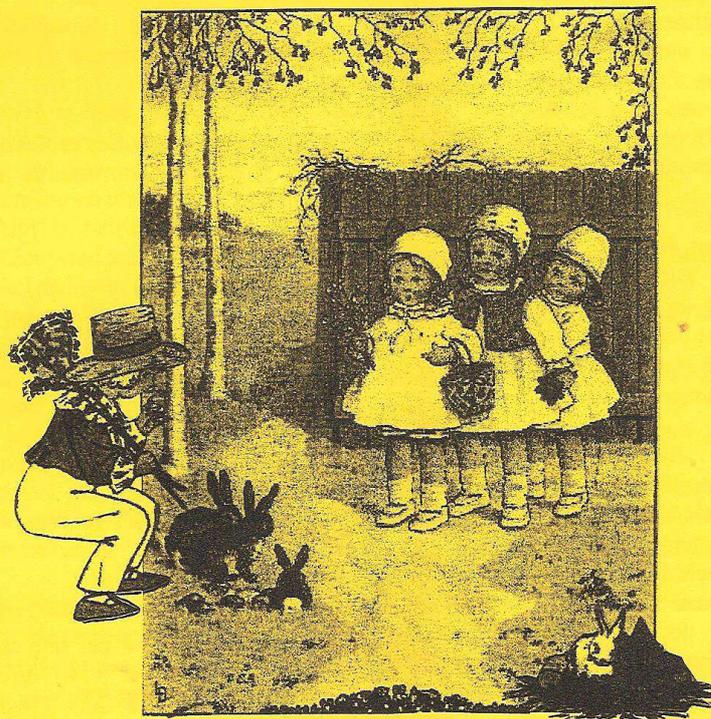
Pour 6 personnes :

1,2 kg d'épaule ou de poitrine d'agneau désossée,
500 g de navets, 500 g de carottes, 300 g de fèves épluchées, 6 gousses d'ail, 1 oignon,
2 tomates, 1 litre de bouillon (tablette), 3 c. à soupe d'huile d'olive,
40 g de farine, un bouquet garni, une cuillerée à soupe de miel, sel poivre.

- 1) Saisissez vos morceaux de viande dans l'huile d'olive chaude et laissez-les colorer sur toutes les faces. Ajoutez l'oignon haché, la moitié des gousses d'ail écrasées avec la peau, les tomates épluchées et coupées en lamelles, le bouquet garni et la farine. Remuez pour lier le tout et baissez le feu.
 - 2) Mouillez avec le bouillon, salez, poivrez et laissez mijoter le navarin 1h50 à feu doux.
 - 3) Epluchez les légumes, faites-les cuire un par un à l'eau bouillante salée en les gardant croquants. Epluchez et hachez les gousses d'ail restantes.
 - 4) Dix minutes avant la fin de la cuisson du navarin, faites fondre le miel dans une poêle. Lorsque le miel devient coloré et mousseux, ajoutez l'ail haché et tous les légumes. Laissez-les cuire 5 mn et servez les légumes confits avec le navarin.
- Vous pouvez accompagner ce plat d'un Chinon ou d'un Médoc.

(Sources : Saveurs, gastronomie et vins.)

Chantal Lyautey



et Joyeuses Pâques...

Nous voudrions savoir...?

Carte Vitale, mode d'emploi

par Claire Granouillac



1) A quoi sert la Carte vitale ?

La carte vitale est *votre nouvelle carte d'assuré social*.

Comme la carte "papier" blanc et rose que vous possédiez jusqu'à présent, elle sert en premier lieu à prouver vos droits. Mais elle possède **une puce électronique** pour stocker toutes les informations vous concernant et permet de transmettre directement ces données à votre caisse d'assurance-maladie, par informatique.

Si votre ancienne carte est arrivée à expiration, il est donc inutile d'en demander une autre à votre caisse d'assurance-maladie.

2) Quelles informations contient-elle ?

Pour le moment, les informations qui sont inscrites sur la puce électronique de votre carte vitale sont les mêmes que celles de votre ancienne carte d'assuré social : *nom et n° de l'assuré et de ses ayants-droit, éventuelle prise en charge à 100%*.

Ces données figurent aussi sur l'**attestation** qui vous a été envoyée en même temps que la carte vitale et qu'il est impératif de **conserver soigneusement**. En effet, de nombreux professionnels de santé ne sont pas encore équipés du lecteur de la carte vitale. Ils ont donc besoin de son "double" en papier, en particulier si vous désirez bénéficier du système du tiers payant.

3) Où puis-je utiliser ma carte vitale ?

D'abord chez votre médecin généraliste ou spécialiste, s'il est équipé d'un lecteur de cartes.

Le remboursement de la consultation vous parviendra automatiquement, sans que vous ayez à remplir et à envoyer à votre caisse d'Assurance-Maladie la traditionnelle feuille de soins. Comme maintenant vous recevrez un décompte de prestations au bout de 3 semaines environ. Mais les versements seront accélérés : comptez entre 3 et 6 jours en moyenne entre la consultation et l'inscription du remboursement au crédit de votre compte bancaire.

Petit à petit, les autres professionnels de santé vont, eux aussi, disposer de lecteurs de cartes vitales :

- les dentistes,
- les pharmaciens,
- les infirmiers,
- les kinésithérapeutes...

Mais cela prendra du temps, plusieurs années sans doute, pour que l'ensemble de la profession soit équipé.

4) Peut-on payer les consultations avec la carte vitale ?

NON.

La carte vitale n'est pas une carte de paiement, et il n'est pas prévu qu'elle le devienne. Vous continuerez donc à régler vos

frais médicaux en espèces, par chèque ou carte bancaire.

5) Dans quels cas faut-il continuer à remplir les feuilles de soin ?

Nous l'avons vu, *si votre médecin est pas équipé d'un lecteur*, la feuille de soins électronique sera directement transmise à votre centre de traitement.

Mais si la pharmacie n'est pas encore équipée du matériel nécessaire, il vous faudra quand même remplir une feuille et coller les vignettes pour le remboursement des médicaments.

Si votre médecin n'a pas encore de lecteur de cartes ou dans le *cas d'une visite à domicile*, vous procéderez comme auparavant : il vous remettra la feuille de soins que vous remplirez avant de l'envoyer à votre caisse d'assurance maladie.

6) La carte vitale change-t-elle quelque chose vis-à-vis des mutuelles ?

Pour le moment, aucun changement à signaler : vous continuerez d'envoyer vos décomptes à votre mutuelle (sauf en cas d'accord spécifique entre votre **mutuelle** et la caisse d'assurance maladie). Votre mutuelle vous adressera ensuite les remboursements complémentaires.

7) Quel est l'avenir de la carte vitale ?

Annoncée pour 2002, "*la carte vitale 2*" contiendra aussi des données d'ordre médical. Il sera alors possible d'y mettre en mémoire tout ce qui figure sur votre carnet de santé actuel (pour ceux qui l'utilisent !) :

affections chroniques,
traitements de fond,
allergies connues,
antécédents, vaccins etc...

Ces informations ne pourront y être portées sans votre accord et seuls les médecins y auront accès.

Pour conclure

La carte vitale va simplifier la vie des assurés...

mais...

pour tout changement de situation (déménagement, décès du conjoint, reconnaissance d'une affection de longue durée etc...) vous ne devrez plus seulement écrire à votre caisse pour lui signaler ce changement. ***Il vous faudra en plus*** vous rendre ensuite à la borne électronique la plus proche (dans le Lot : Mairie de Gramat ou Mairie de Souillac) pour effectuer la mise à jour de la puce.

Paradoxe pour un système censé favoriser les transmissions à distance ! Et merci pour ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer !

Claire

Gloches de Pâques

Au temps que reviennent les cloches,
J'ai beau chercher par le jardin
Les œufs de sucre et les brioches,
Le tourron et le massepain
Qu'elles jetaient en abondance
Dans les anciens saints-samedis ;
Ils sont morts, les sorciers d'enfance,
Désenchantés les paradis.

Pardieu ! c'était bien la grand'mère
Qui dans le parc de Pivetot
Faisait la cloche bonbonnière
En secret ; et se levait tôt
Pour venir y cacher d'avance
Les bonbons du joyeux jadis !
— Ils sont morts, les sorciers d'enfance,
Désenchantés les paradis.

Revienne donc le jour de Pâques
Et s'agite le gros bourdon
Que pour réveiller Frère Jacques
On fait sonner dans la chanson :

André BERRY.

Rubrique à Brac

Le Carnet

Décès

Mme Albertine Béral
née Couderc
dans sa 93^{ème} année
obsèques le 10 janvier

Mme Jeanne Onate
née Cassagnade
à l'âge de 75 ans
22 janvier 2000

M. Henri Roubey
dans sa 90^{ème} année
20 février 2000
Conseiller municipal
du 23/3/71 au 13/3/83

Mme Paulette Tocaben
à l'âge de 67 ans
27 février 2000

Naissance



Kévin Bouat
6 mars 2000
chez Jacques Bouat et
Joëlle Dominique Turenne.

Démographie 99

*1 naissance 11 décès
4 mariages.*

Si vous désirez apprendre le dessin ou l'aquarelle (adultes et enfants) par groupes de 4 ou 5, contactez-moi au :
05 65 32 26 59 .
H. Bonnet-Madin.

A vendre

1. Un ordinateur Génius 6000, avec cassettes, utilisable dès 9 ans, état neuf : 500 f.
2. Chaîne HI-FI, deux fois 14W : 1500 f.
3. Table de télévision, magnétoscope : 150 f.
4. Chauffage électrique d'appoint mural : 200 f.

Tél : 05 65 32 48 86

A vendre

1. Vélo VTT peu utilisé 300 f.
2. Bottines en cuir noir, 38, jamais portées 300 f.
3. Chaussures pour randonnées, 38, 150 f.
4. Mocassins noirs, 37, 150 f.
5. Baskets, 38, 50 f.

Tél : 05 65 32 50 46 (après 15 ou 19 heures).

Perdu

Chat noir non stérilisé, répondant au nom de Balthazar.

Tél : 05 65 32 50 46 (après 19 heures).

A vendre

Chaudière murale De Dietrich, 2300 W, bon état de fonctionnement, cause double emploi. 2500 f.

Tél : 05 65 32 52 14.

A vendre

Escalier escamotable composé de deux échelles, utilisable pour une hauteur de plafond de plus de 3 m. 700f.

Tél : 05 65 32 56 44, (matin ou soir de préférence).

Recherche

Disques Country d'artistes des années 30

Tél ; 05 65 10 82 02 ou 05 65 32 56 44.

A vendre

1. Appareil à raclette
2. Hachoir, mixer Seb Tél : 05 65 10 82 02

A vendre

1. Anesse de 8 ans 3000 f.
2. 2 chèvres, 1 chevreau, 1 bouc nain, prix à débattre 300 f.

Tél ; 05 65 37 46 11, le soir.

Important



**Pour les abonnés
à Internet**

Internantes. Attention : Vous recevrez, peut-être un écran de veille Budweiser avec le message : BUDDYLST.SIP.

Ne l'ouvrez en aucun cas : Votre disque dur serait détruit, vos données perdues et le pirate aurait accès à votre nom et votre mot de passe via Internet. Pas d'antivirus actuellement. Communiquez à toutes vos adresses connues, amis, collègues, ce message. **Tout doit être fait pour bloquer ce virus.**

Equipe informatique de la Commission européenne

